



Canadian
Institute
of Actuaries

Institut
canadien
des actuaires

Note éducative

Conseils en matière d'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie pour l'année 2021

Document 221096

ARCHIVÉ

Ce document a été archivé le 11 avril 2023

Note éducative

Conseils en matière d'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie pour l'année 2021

**Commission des rapports financiers des
compagnies d'assurance-vie**

Septembre 2021

Document 221096

*This document is available in English
© 2021 Institut canadien des actuaires*

L'actuaire devrait connaître les notes éducatives pertinentes. Les notes éducatives ne constituent pas des normes de pratique et sont donc de caractère non exécutoire. Toutefois, elles ont pour but d'illustrer l'application des normes de pratique, de sorte qu'il ne devrait y avoir aucun conflit entre elles. L'actuaire devrait toutefois prendre note qu'une pratique que les notes éducatives décrivent dans un cas particulier n'est pas nécessairement la seule pratique reconnue dans ce cas ni nécessairement la pratique actuarielle reconnue dans une autre situation. Le mode d'application de normes de pratique dans un contexte particulier demeure la responsabilité des membres. À mesure qu'évoluent les normes de pratique, une note éducative peut ne pas faire renvoi à la version la plus actuelle des normes de pratique. L'actuaire devrait donc se reporter à la version la plus récente des normes. Afin de soutenir l'actuaire, le site Web de l'ICA présente un document de référence à jour indiquant les modifications en cours aux fins de la mise à jour des notes éducatives.

NOTE DE SERVICE

À : Tous les membres du domaine de pratique de l'assurance-vie

De : Steven W. Easson, président
Direction des conseils en matière d'actuariat
Marie-Andrée Boucher et Steve Bocking, co-présidents
Commission des rapports financiers des compagnies d'assurance-vie

Date : Le 1^{er} septembre 2021

Objet : **Note éducative : Conseils en matière d'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie pour l'année 2021**

Introduction

La Commission des rapports financiers des compagnies d'assurance-vie (CRFCAV) a élaboré la présente note éducative pour fournir des conseils aux actuaires dans différents domaines concernant l'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie pour l'année 2021 et autres responsabilités des actuaires chargés de l'évaluation. De plus, la note fournit une mise à jour sur les études d'expérience récemment publiées ainsi que des renseignements préliminaires au sujet des révisions possibles dans les rapports financiers à venir.

La note éducative comprend sept sections et une annexe. Les sept sections présentent du contenu sur les sujets suivants : la COVID-19, les études d'expérience, la mortalité pour l'assurance-vie et les rentes, les hypothèses économiques, IFRS 17, les scénarios stochastiques et le capital. L'annexe A présente une liste des notes éducatives et documents de recherche pertinents; les documents sont classés par sujet.

Une version préliminaire de la note éducative a été partagée avec les commissions suivantes :

- Commission des rapports financiers des compagnies d'assurances IARD (CRFCA-IARD);
- Commission sur la gestion des risques et le capital requis (CGRCR);
- Commission sur l'actuaire désigné/responsable de l'évaluation;
- Commission sur les normes comptables internationales (assurance);
- Commission de l'indemnisation des accidents du travail.

La note éducative a également été présentée à la Direction des conseils en matière d'actuariat (DCA) au cours des mois qui ont précédé la demande d'approbation. La CRFCAV et sa sous-commission sont satisfaites qu'elles ont suffisamment traité tous les commentaires importants reçus des diverses commissions.

L'élaboration de la présente note de service et de la note éducative respecte le protocole d'approbation des notes éducatives de la DCA. Conformément à la politique sur le *Processus officiel d'approbation de matériel d'orientation autre que les normes de pratique et les documents de recherche* de l'Institut canadien des actuaires (ICA), la présente note éducative a été préparée par la CRFCAV et a reçu l'approbation finale aux fins de diffusion par la DCA le 25 août 2021.

L'actuaire devrait connaître les notes éducatives pertinentes. Les notes éducatives ne constituent pas des normes de pratique et sont donc de caractère non exécutoire. Toutefois, elles ont pour but d'illustrer l'application des normes de pratique, de sorte qu'il ne devrait y avoir aucun conflit entre elles. L'actuaire devrait toutefois prendre note qu'une pratique que les notes éducatives décrivent dans un cas particulier n'est pas nécessairement la seule pratique reconnue dans ce cas ni nécessairement la pratique actuarielle reconnue dans une autre situation. Le mode d'application de normes de pratique dans un contexte particulier demeure la responsabilité des membres. À mesure qu'évoluent les normes de pratique, une note éducative peut ne pas faire référence à la version la plus actuelle des normes de pratique. L'actuaire devrait donc se reporter à la version la plus récente des normes. Afin de soutenir l'actuaire, le site Web de l'ICA présente un [document de référence](#) indiquant les modifications en cours aux fins de la mise à jour des notes éducatives.

La CRFCAV tient à souligner la contribution de sa sous-commission qui l'a aidée à élaborer la présente note éducative : Dan Doyle et Steve Turmel.

Prière d'adresser les questions ou commentaires au sujet de la présente note éducative à Marie-Andrée Boucher à mboucher@edc.ca ou à Steve Bocking à steve.bocking@canadalife.com.

Conseils aux membres lors de situations particulières

De temps à autre, les membres de l'ICA demandent des conseils à la CRFCAV. L'ICA et la CRFCAV encouragent vivement ce type de dialogue. Nous voulons assurer aux membres de l'ICA qu'il est convenable et approprié de consulter les co-présidents de la CRFCAV.

On rappelle aux membres de l'ICA que les réponses fournies par la CRFCAV ont pour objectif de les aider à interpréter les normes de pratique, les notes éducatives et les Règles de déontologie de l'ICA, ainsi qu'à évaluer le bien-fondé de certaines techniques ou hypothèses. Une réponse de la CRFCAV ne constitue pas une opinion officielle quant à savoir si le travail en question est conforme aux normes de pratique de l'ICA. Ces conseils informels fournis par la CRFCAV ne sont pas de caractère exécutoire à l'endroit du membre.

Normes de pratique et conseils récents de la CRFCAV

Les révisions suivantes aux normes de pratique ont été approuvées récemment :

- [Communication finale de la promulgation sur la mise à jour de l'écart de crédit net maximum, des taux de réinvestissement ultimes et des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques dans les Normes de pratique applicables à l'évaluation du passif des contrats d'assurance : Assurance de personnes \(vie, accidents et maladie\) \(sous-section 2330\)](#) (juin 2021)
- [Normes de pratique](#)

- Révisions à la partie 3000 et à la section 3500 des normes de pratique applicables aux régimes de retraite, en vigueur le 1^{er} décembre 2020
- Révisions à la partie 1000 et à la section 2500 des normes applicables à l'assurance concernant l'examen de la santé financière (ESF) qui remplace l'examen dynamique de suffisance du capital (EDSC), en vigueur le 1^{er} janvier 2020

Les conseils récents de la CRFCAV comprennent :

- Version révisée du supplément de note éducative : [Étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque aux fins de l'évaluation selon la MCAB](#) (juin 2021)

Ces publications se trouvent sur le site Web de l'ICA sous [Publications](#). Une liste des notes éducatives et des documents de recherche pertinents se trouve à l'annexe A.

Certains conseils de l'an passé demeurent pertinents et ils ont été repris dans la présente note éducative (conseils non modifiés). D'autres conseils ont été modifiés, soit pour tenir compte de récents développements ou pour apporter certaines clarifications (conseils modifiés). Les versions précédentes du présent document se trouvent également à l'annexe A.

Les sujets abordés ci-après sont :

1. COVID-19 (<i>conseils modifiés</i>)	5
2. Études d'expérience (<i>conseils modifiés</i>)	6
3. Mortalité pour l'assurance-vie et les rentes (<i>conseils légèrement modifiés</i>)	7
4. Hypothèses économiques (<i>conseils modifiés</i>)	7
5. Normes internationales d'information financière (<i>conseils modifiés</i>)	8
6. Scénarios stochastiques (<i>conseils légèrement modifiés</i>)	11
7. Capital (<i>conseils légèrement modifiés</i>)	11
Annexe A : Conseils de l'ICA	13

SWE, MAB, SB

1. COVID-19 (conseils modifiés)

La pandémie de COVID-19 pose nombre de défis aux actuaires. En avril 2020, l'ICA et les représentants d'un certain nombre de sociétés canadiennes d'assurance-vie ont donné leur adhésion à un programme de collecte et d'analyse de données visant à obtenir des réponses à certaines questions clés, notamment les suivantes :

- Le niveau global des sinistres en assurance-vie en 2020 diffère-t-il de celui des années précédentes?
- La COVID-19 a-t-elle eu un impact important sur les sinistres d'assurance au Canada?

Un [premier rapport](#) a été publié en octobre 2020, suivi de rapports en [février 2021](#) et en [juin 2021](#). L'ICA continuera de recueillir des données mensuelles auprès des sociétés d'assurance-vie canadiennes et compte faire d'autres mises à jour après l'analyse de nouvelles données.

L'ICA s'emploie à informer ses membres à ce sujet par le biais du site [Voir au-delà du risque](#). La section Actualité COVID-19 contient des analyses, des webémissions, des liens et des articles qui sont pertinents pour l'exercice de la profession dans le contexte actuel.

Les sociétés qui utilisent leur propre expérience récente pour ajuster les hypothèses d'évaluation pourraient devoir ajuster leur expérience de mortalité. Bien que les sinistres liés à la COVID-19 puissent être identifiés, cette expérience défavorable pourrait avoir été compensée dans une certaine mesure par des résultats favorables découlant des effets indirects de la COVID-19. Par exemple, l'expérience plus favorable des décès par accident ou reliés à la grippe pourrait être prise en compte au moment d'ajuster les résultats postérieurs à février 2020.

En raison des programmes de prolongation des délais de grâce en 2020, l'actuaire tiendrait compte de leur incidence sur l'expérience, notamment sur les prochaines études d'expérience des titulaires de polices. Il se pourrait que les déchéances aient baissé pendant la prolongation des délais de grâce, mais qu'elles augmentent immédiatement après. Au moment d'évaluer les hypothèses de persistance, l'actuaire songerait à établir une distinction entre les changements de comportement à court terme des titulaires en matière de déchéance et les changements permanents ou à long terme correspondants.

Les sociétés qui ont connu une baisse importante du nombre de sinistres déclarés pour maladies graves depuis mars 2020 pourraient songer à ajuster les montants des sinistres projetés pour tenir compte de la possibilité d'un pic de sinistres lorsque la situation de pandémie se calmera.

Bien que la COVID-19 ait pu avoir une incidence directe limitée sur les taux de fréquence et de cessation de l'invalidité, l'actuaire se préoccuperait des éventuels effets indirects de la pandémie sur certains types d'invalidité, et plus particulièrement sur les maladies mentales et nerveuses. L'actuaire suivrait de près l'expérience relative aux produits d'assurance invalidité pour déceler toute nouvelle tendance.

Il y a plusieurs considérations (incluant celles mentionnées ci-dessus) que les actuaires sont encouragés à analyser et à examiner lorsqu'ils évaluent périodiquement la pertinence de leurs procédés, leurs méthodes et leurs hypothèses. Chaque actuaire prendrait les mesures nécessaires pour déterminer les changements à apporter et les introduire, s'il y a lieu.

2. Études d'expérience (conseils modifiés)

La Commission sur les études d'expérience (de la Direction de recherche) a publié les études suivantes depuis le début de l'année 2020 :

- Étude sur la mortalité et la déchéance après la période de nivellement de la prime – [Rapport sur les résultats de la déchéance et de la mortalité des régimes d'assurance temporaire après la période de nivellement de la prime](#) (décembre 2020)

Le [rapport portant sur la phase 1](#), publié en avril 2020, présentait les résultats du sondage qui portait sur les hypothèses de détérioration de la mortalité et de déchéance utilisées pour les produits d'assurance temporaire à prime nivelée. Le rapport portant sur la phase 2 présente une étude de l'expérience de mortalité et de déchéance des polices d'assurance temporaire à prime nivelée à mesure qu'elles dépassent la période de prime nivelée.

- Étude de mortalité – [Risques normaux grande branche au Canada 2017-2018 à l'aide des tables 86-92 et 97-04](#) (juillet 2020)

Cette étude annuelle reflète l'expérience de mortalité des polices d'assurance-vie normale grande branche canadiennes étudiées entre les dates d'anniversaires 2017 et 2018.

- Sondage sur la mortalité et la déchéance – [Rapport du sondage sur les hypothèses de déchéance et de mortalité suivant le premier renouvellement pour les régimes d'assurance temporaire à prime nivelée](#) (avril 2020)

Il s'agit de la phase 1 de cette étude sur la mortalité et la déchéance. Un sondage a été effectué à la fin de 2017 qui portait sur les hypothèses de détérioration de la mortalité et de déchéance utilisées pour la tarification et la modélisation des produits d'assurance temporaire à prime nivelée. Le rapport résume les constatations tirées des 15 réponses reçues dans le cadre de la phase 1.

- Étude de morbidité – [Étude sur l'exonération de primes en assurance-vie collective \(2009-2015\)](#) (janvier 2021)

L'étude met à jour l'expérience de mortalité et de rétablissement des assurés invalides à l'aide de la récente étude de l'Institut canadien des actuaires (2009-2015) sur les taux de terminaison de l'invalidité de longue durée (ILD). Il est prévu que l'examen de l'exonération de primes en assurance-vie collective deviendra une étude périodique.

La Sous-commission sur les études d'expérience prévoit publier les études suivantes prochainement :

- Étude sur la déchéance des polices d'assurance-vie universelle à coût nivelé et des polices temporaires à 100 ans

Il s'agit de mises à jour récente de l'étude de 2015 sur la déchéance couvrant l'assurance-vie universelle à coût nivelé, les polices d'assurance Temporaire à 100 ans et d'autres polices semblables.

- Construction des tables de mortalité canadiennes
Préparation de nouvelles tables canadiennes de mortalité en assurance-vie fondées sur des données plus récentes, pour remplacer les tables ICA9704.
- Étude de mortalité en assurance-vie individuelle (selon une fréquence annuelle)
Ce rapport annuel tiendra compte de l'expérience de mortalité des polices individuelles émises au Canada entre leurs anniversaires 2018 et 2019. Un rapport intérimaire utilisant les données allant jusqu'au 30 juin 2020 sera également publié et comprendra une analyse des causes de décès, y compris les répercussions de la COVID-19.

La Commission sur les études d'expérience prévoit aussi réaliser les études suivantes :

- Examen de l'échelle d'amélioration de la mortalité de 2017 dans les secteurs de l'assurance-vie et des rentes
L'ICA a mis sur pied un groupe de surveillance du projet qui emploiera à examiner l'échelle d'amélioration de la mortalité afin de dériver une échelle révisée. L'examen a débuté en 2020 et devrait se terminer en 2022.
- Étude de la morbidité liée aux maladies graves
Il s'agira d'une mise à jour de l'étude de l'expérience de morbidité intersociétés de 2019 pour les polices canadiennes d'assurance individuelle contre les maladies graves avec des données plus récentes.
- Étude de la mortalité des rentes individuelles
Il s'agira d'une mise à jour de l'étude de 2017 des rentes individuelles canadiennes avec des données plus récentes.

3. Mortalité pour l'assurance-vie et les rentes (*conseils légèrement modifiés*)

Aucun changement n'a été apporté aux normes relatives à la mortalité des assurés et des bénéficiaires de rentes. La dernière promulgation a eu lieu en 2017.

Nous rappelons à l'actuaire que le 30 juillet 2017, le Conseil des normes actuarielles (CNA) a publié une [Communication finale d'une promulgation de taux prescrits d'amélioration de la mortalité dans les normes de pratique sur l'évaluation des contrats d'assurance : Assurance de personnes \(accidents et maladie\) \(sous-section 2350\)](#), avec date d'entrée en vigueur le 30 octobre 2017.

4. Hypothèses économiques (*conseils modifiés*)

Taux d'intérêt négatifs (*conseils non modifiés*)

À l'échelle mondiale, il existe des marchés développés où les taux d'intérêt négatifs sont observés ou l'ont été dans le passé. L'actuaire tiendrait compte des effets des taux d'intérêt négatifs sur l'évaluation du passif des contrats d'assurance. La CRFCV estime que la construction des scénarios prescrits de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) demeure appropriée même si les taux d'intérêt sans risque initiaux sont négatifs.

La section 4.1 de la note éducative révisée de 2015 [Hypothèses de placement utilisées dans l'évaluation du passif des contrats d'assurance de personnes](#) traite de l'élaboration des scénarios

de taux d'intérêt. En voici un extrait : « En élaborant des scénarios déterministes, l'actuaire fixerait à 1 point de base les taux d'intérêt à terme négatifs ou nuls. » La CRFCV estime que cet énoncé peut avoir été inclus pour des raisons pratiques (p. ex., limites du système) ou d'autres raisons. La CRFCV estime qu'il est approprié de refléter les taux d'intérêt négatifs dans l'évaluation lorsqu'ils surviennent. L'actuaire s'assurerait qu'ils soient modélisés de façon appropriée et qu'ils ne donnent pas lieu à des conséquences inattendues.

Écarts de crédit (*conseils modifiés*)

En 2020, un groupe désigné (GD) a été mis sur pied et chargé de revoir les promulgations économiques, incluant l'écart de crédit net promulgué. Le GD avait pour mandat de réviser les données utilisées par le groupe précédent au cours des dernières années et de déterminer s'il était nécessaire de recommander une modification de l'écart de crédit net promulgué, mis à jour en [mai 2014](#).

La [promulgation finale](#) a été publiée par le CNA en juin 2021 et sa date d'entrée en vigueur est le 15 octobre 2021.

Taux de réinvestissement ultime (*conseils modifiés*)

Le CNA est chargé de promulguer, de temps à autre, les critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques et les taux de réinvestissement ultimes (TRU). La faiblesse des taux d'intérêt a incité le CNA à surveiller de près ces développements et ce dernier a promulgué des TRU mis à jour et il a mis à jour les critères d'étalonnage pour la fin de 2021. La [communication finale](#) de la promulgation a été publiée en juin 2021, avec date d'entrée en vigueur le 15 octobre 2021. Veuillez consulter la section 6 ci-dessous pour de plus amples renseignements sur les critères d'étalonnage.

5. Normes internationales d'information financière (*conseils modifiés*)

IFRS 17 (*conseils modifiés*)

En juin 2020, l'International Accounting Standards Board (the Board ou IASB) a publié la norme finale relativement aux contrats d'assurance, IFRS 17. La date d'entrée en vigueur a été fixée pour les exercices financiers débutant le 1^{er} janvier 2023 ou après. Le [site Web de l'IASB](#) présente les plus récentes informations. Veuillez prendre note qu'un compte professionnel eIFRS est requis afin d'accéder aux normes définitives et aux documents connexes.

L'ICA est très actif dans ce domaine et plusieurs commissions passent en revue la norme IFRS 17 et les conseils connexes.

Le Conseil d'administration de l'ICA a mis sur pied la Commission directrice sur la norme IFRS 17 pour veiller à ce que les membres reçoivent en temps opportun les informations et les conseils dont ils ont besoin pour mettre en œuvre la norme. Par ailleurs, la Commission travaille avec d'autres parties intéressées à la détection d'éventuels doubles emplois et omissions.

Le CNA a constitué deux groupes désignés : l'un est chargé de réviser les Normes de pratique se rapportant aux contrats d'assurance pour tenir compte d'IFRS 17, et l'autre est chargé d'étudier l'incidence de la norme IFRS 17 sur le rôle de l'actuaire désigné. Ces groupes désignés ont publié le document suivant en février 2021 : [Deuxième révision de l'exposé-sondage visant à intégrer aux Normes de pratique canadiennes les modifications rendues nécessaires par l'adoption au](#)

[Canada de l'IFRS 17, Contrats d'assurance, y compris les principes de la Norme internationale de pratique actuarielle 4 – Pratique actuarielle relativement à l'IFRS 17, Contrats d'assurance.](#)

Le Conseil des normes comptables du Canada a fait savoir qu'il adoptera la norme IFRS 17 telle quelle aux fins de l'évaluation des contrats d'assurance dans les états financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) canadiens.

En novembre 2019, [l'Association Actuarielle Internationale](#) (AAI) a adopté la Norme internationale de pratique actuarielle 4 (NIPA 4), qui porte sur la norme IFRS 17, *Contrats d'assurance*. La NIPA 4 traite des pratiques actuarielles pour aider à l'évaluation du passif des contrats d'assurance réalisée conformément à IFRS 17. Les changements significatifs proposés par l'exposé-sondage de l'ICA permettent d'aligner les normes de pratique (NP) sur les exigences d'IFRS 17 et d'inclure les conseils de la NIPA 4.

La Commission des normes comptables internationales (assurance), qui relève de la Direction des affaires internationales de l'ICA, s'est vu confier le mandat suivant en ce qui concerne les normes comptables et les normes actuarielles internationales pour l'évaluation des produits d'assurance et des produits connexes :

- Surveiller l'évolution et s'assurer que les nouveaux développements pertinents et importants soient communiqués de façon appropriée au sein de l'ICA;
- Recommander les endroits où des conseils additionnels précis de nature canadienne puissent être utiles et, le cas échéant, contribuer à leur élaboration;
- Fournir de la rétroaction du point de vue de l'ICA aux organismes dirigeants internationaux, lorsque l'occasion est jugée appropriée et pertinente.

La Direction des conseils en matière d'actuariat (DCA) de l'ICA a récemment publié les ébauches de notes éducatives suivantes rédigées par la Commission des normes comptables internationales (assurance) :

- [Comparaison de la norme IFRS 17 avec les Normes de pratique actuelles de l'ICA](#) établit les principales différences dans l'évaluation du passif des contrats d'assurance entre la norme IFRS 17 et la MCA. Elle a été publiée en version provisoire en novembre 2020.
- [Passage de la MCA à l'IFRS 17 – Évaluation des contrats d'assurance avec participation au Canada](#) identifie les principales composantes de l'évaluation des contrats avec participation et indique comment ces composantes pourraient changer en passant du cadre actuel, la MCAB, au cadre IFRS 17 ; elle a été publiée en version provisoire en mars 2019.

L'AAI a élaboré une note actuarielle internationale (NAI 100). La DCA a passé en revue la version actuelle de l'exposé-sondage de la NAI 100 et l'a publiée en février 2019 à titre d'ébauche de note éducative [Application de la norme IFRS 17, Contrats d'assurance](#). La note a pour but d'aider les praticiens dans la mise en application d'IFRS 17. La version actuelle de l'exposé-sondage de la NAI 100 a été publiée en octobre 2020. On s'attend à ce que l'AAI publie très bientôt la version finale de la NAI 100.

La CRFCV est aussi très active dans l'examen et l'élaboration de notes éducatives afin de fournir des conseils aux praticiens en assurance-vie, en complément des notes actuarielles internationales. Des sous-commissions ont été formées pour examiner des sujets pertinents.

Ces sous-commissions ont notamment pour mandat de fournir des conseils aux membres sous forme de notes éducatives et de rapports. Les principes directeurs des sous-commissions sont les suivants :

- D'abord et avant tout, tenir compte des perspectives particulières au Canada plutôt que de répéter les conseils actuariels internationaux;
- Fournir des conseils pour la mise en œuvre qui sont cohérents avec la norme IFRS 17 et les normes de pratique actuarielle et notes éducatives canadiennes et ne pas restreindre sans raison valable les choix disponibles en vertu d'IFRS 17;
- Tenir compte des implications pratiques associées à la mise en œuvre de méthodes potentielles; en particulier, veiller à tenir dûment compte des options qui ne nécessitent pas des coûts et des efforts excessifs pour les mettre en œuvre.

Les ébauches suivantes de notes éducatives ou de rapports ont déjà été publiées ou devraient l'être en 2021 ou 2022 :

- [Conformité aux conseils applicables d'IFRS 17¹](#)
- [IFRS 17 : ajustement au titre du risque non financier pour les contrats d'assurance de personnes](#)
- [Estimation des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance de personnes en vertu de la norme IFRS 17](#)
- [IFRS 17 – Unités de couverture pour les produits d'assurance de personnes](#)
- [Évaluation conforme au marché des garanties financières des contrats d'assurance de personnes en vertu d'IFRS 17](#)
- [Taux d'actualisation des contrats d'assurance de personnes en vertu d'IFRS 17](#)
- [Évaluation de l'admissibilité à la méthode de la répartition des primes en vertu d'IFRS 17 pour les contrats d'assurance IARD et d'assurance de personnes²](#)
- [Évaluation et présentation des contrats d'assurance canadiens avec participations sous IFRS 17](#)
- [Charges – IFRS 17²](#)
- [Mise à jour d'ébauches de notes éducatives : Changements aux courbes de référence figurant dans les ébauches de notes éducatives de la CRFCV et de la CRFCA-IARD qui portent sur les taux d'actualisation en vertu d'IFRS 17²](#)
- Méthode de la juste valeur en vertu d'IFRS 17 (T3 2021)²
- Exigences de divulgation en vertu d'IFRS 17 (T4 2021-T1 2022)²
- Recouvrabilité des frais d'acquisition en vertu d'IFRS 17 (T4 2021-T1 2022)²

¹ Il s'agit d'une publication conjointe de la CRFCV, la CRFCA-IARD et la Commission de l'indemnisation des accidents du travail.

² Il s'agit de publications conjointes de la CRFCV et de la CRFCA-IARD.

- Application des taux d'actualisation pour les contrats d'assurance de personnes en vertu d'IFRS 17 (T4 2021-T1 2022)

L'ICA s'emploie par ailleurs à informer ses membres au sujet de la norme IFRS 17 par le biais de webémissions, de séances à l'occasion des assemblées de l'ICA ainsi que par d'autres moyens. Le site Web de l'ICA comporte un [blogue sur les IFRS](#) (ouverture de session requise). Ce centre de ressources réservé aux membres renferme tout ce qu'on peut vouloir savoir à propos d'IFRS 17, incluant des documents, des liens à des sites Web importants et des mises à jour des commissions qui travaillent à aider les membres à se préparer à ce changement d'envergure. De plus, les [mandats](#) de chaque sous-commission mentionnée ci-dessus se trouvent également sur ce blogue.

IFRS 9 (conseils non modifiés)

De nombreux assureurs n'adopteront pas la norme IFRS 9 avant l'entrée en vigueur, en 2023, de la norme IFRS 17. Toutefois, certaines entités l'ont déjà adoptée, notamment celles qui font partie des grandes institutions financières, comme les sociétés d'assurances appartenant à une banque. Dans le cas de ces entités, l'actuaire pourrait avoir vu des changements dans la valeur comptable des actifs qui pourraient avoir une incidence sur l'évaluation selon la MCAB. De nouvelles provisions pour créances irrécouvrables pourraient aussi avoir été établies par les comptables en vertu de la norme IFRS 9; si tel est le cas, l'actuaire aurait pris des mesures pour éviter tout double comptage avec les provisions pour risque de crédit incluses dans le passif selon la MCAB.

6. Scénarios stochastiques (conseils légèrement modifiés)

Critères d'étalonnage des modèles de taux d'intérêt sans risque aux fins de l'évaluation selon la MCAB

La CRFCAV a mis sur pied une sous-commission chargée de mettre à jour les critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques et elle a publié une [version révisée du supplément de note éducative](#) en juin 2021. La [communication finale](#) des recommandations du CNA basées sur ce document a été publiée en juin 2021 et la date d'entrée en vigueur est le 15 octobre 2021.

La version révisée du supplément de note éducative renferme des conseils mis à jour pour les taux d'intérêt sans risque à long terme (échéance résiduelle d'au moins 20 ans) et pour les taux d'intérêt sans risque à court terme (échéance d'un an), les taux d'intérêt sans risque à moyen terme (échéance de cinq à 10 ans) et la pente de la courbe de rendement. L'exercice précédent avait pris en compte les données allant jusqu'au milieu de 2018; le présent groupe a pris en compte les données jusqu'au milieu de 2020, mais il a utilisé la même méthode qu'en 2019.

7. Capital (conseils légèrement modifiés)

Depuis 2019, la Commission sur la gestion des risques et le capital requis a publié une note éducative annuelle semblable, laquelle présente un survol des conseils pertinents aux fins du capital et de la gestion des risques, incluant des mises à jour et des conseils portant sur le TSAV, l'examen de la santé financière (ESF) et le dispositif ORSA. Cette note éducative renferme des liens aux notes éducatives portant sur le capital, aux lignes directrices réglementaires et aux autres références utiles. La note éducative de 2021, [Conseils en matière de préparation des](#)

[rapports de 2021 sur le capital et l'examen de la santé financière à l'intention des sociétés d'assurance-vie, d'assurances IARD et d'assurance hypothécaire](#) a été publiée en avril 2021.

ARCHIVÉ

Annexe A : Conseils de l'ICA

Numéro de document	Titre	Date de publication
Section générale des normes		
219120	Document de recherche : L'application de la théorie de la crédibilité dans l'industrie canadienne de l'assurance-vie	Le 6 novembre 2019
219113	Normes définitives : Révisions des Normes de pratique applicables à l'assurance (section 2500 et partie 1000)	Le 15 octobre 2019
219058	Normes définitives : Révisions aux sections 1400 et 1500 de la section générale des normes de pratique (partie 1000)	Le 13 mai 2019
219057	Note de service : Révisions aux sections 1400 et 1500 de la section générale des normes de pratique (partie 1000)	Le 13 mai 2019
218076	Exposé-sondage visant à intégrer aux Normes de pratique en vigueur au Canada les principes de la Norme internationale de pratique actuarielle 4 – Services actuariels relativement à l'IFRS 17, Contrats d'assurance	Le 16 mai 2018
218023	Normes définitives : Révision des Normes de pratique applicables à l'assurance (sections 2400 et 2500)	Le 22 février 2018
218024	Note de service : Révision des Normes de pratique applicables à l'assurance (sections 2400 et 2500)	Le 22 février 2018
217125	Normes définitives : Section générale (partie 1000)	Le 12 décembre 2017
217126	Note de service : Normes définitives – Révision de la Section générale des Normes de pratique (partie 1000)	Le 12 décembre 2017
217015	Note de service : Révision des Normes de pratiques applicables à l'assurance (partie 2000)	Le 3 février 2017
217014	Normes définitives : Normes de pratiques applicables à l'assurance (partie 2000)	Le 3 février 2017
217007	Note éducative : Utilisation de modèles	Le 26 janvier 2017
217005	Normes définitives : Révision de la Section générale des Normes pour tenir compte de l'utilisation de modèles	Le 26 janvier 2017
217006	Note de service : Normes finales – Révision de la Section générale des Normes pour tenir compte de l'utilisation de modèles	Le 26 janvier 2017

Numéro de document	Titre	Date de publication
214128	Note de service : Normes de pratique définitives – Modifications aux normes générales et aux normes spécifiques à certaines pratiques – Cohérence des rapports et conformité à la Norme de pratique actuarielle internationale 1	Le 9 décembre 2014
214129	Normes définitives : Modifications aux normes générales et aux normes spécifiques à certaines pratiques – Cohérence des rapports et conformité à la Norme de pratique actuarielle internationale 1	Le 9 décembre 2014
213008	Normes définitives portant sur les Normes de pratique applicables à l'évaluation des contrats d'assurance (section 2300), afin de réduire l'étendue de la pratique concernant certains points	Le 12 février 2013
211091	Normes de pratique définitives : Section générale des Normes de pratique – Prise en compte des événements relatifs au travail (version propre)	Le 26 septembre 2011
210088	Document de recherche : Exigences sur les informations à fournir en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les assureurs vie	Le 13 décembre 2010
210086	Note éducative : Évaluation du passif des polices brut et des sommes à recouvrer auprès des réassureurs	Le 1 ^{er} décembre 2010
206147	Note éducative : Recours au jugement de l'actuaire pour l'établissement des hypothèses et des marges pour écarts défavorables	Le 30 novembre 2006
206132	Note éducative : Marges pour écarts défavorables	Le 8 novembre 2006
205122	Note éducative : Applicabilité des règles, des normes et autres conseils aux membres de l'ICA	Le 30 novembre 2005
20169	Document de recherche : L'utilisation des techniques stochastiques aux fins de l'évaluation du passif selon les PCGR au Canada	Le 15 août 2001
Hypothèses économiques et MCAB		
221066	Version révisée du supplément de note éducative : Étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque aux fins de l'évaluation selon la MCAB	Le 24 juin 2021

Numéro de document	Titre	Date de publication
219078	<u>Communication finale de la promulgation mise à jour des taux de réinvestissement ultimes et des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques dans les Normes de pratique applicables à l'évaluation du passif des contrats d'assurance : Assurance de personnes (vie, accidents et maladie) (sous-section 2330)</u>	Le 3 juillet 2019
219046	<u>Supplément de note éducative : Étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque aux fins de l'évaluation selon la MCAB</u>	Le 18 avril 2019
218091	Rapport explicatif : <u>Élaboration des taux de réinvestissement ultime (TRU)</u>	Le 26 juin 2018
218033	Note éducative : <u>Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) et exigences de suffisance du capital en assurance de personnes (ESCAP)</u>	Le 14 mars 2018
217085	Révision de supplément de note éducative – <u>Étalonnage des modèles stochastiques de taux d'intérêt sans risque aux fins de l'évaluation selon la MCAB</u>	Le 16 août 2017
217081	<u>Communication finale de la promulgation mise à jour des taux de réinvestissement ultimes et des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sans risque stochastiques dans les Normes de pratique applicables à l'évaluation du passif des contrats d'assurance : Assurance de personnes (vie, accidents et maladie) (sous-section 2330)</u>	Le 28 juillet 2017
217080	<u>Communication finale de la promulgation de critères d'étalonnage pour les rendements des actions mentionnés dans les Normes de pratique pour l'évaluation du passif des contrats d'assurance : Assurance de personnes (accidents et maladie) (sous-section 2370)</u>	Le 28 juillet 2017
217055	Document de recherche : <u>Étalonnage des rendements et de la volatilité des actions pour les modèles stochastiques</u>	Le 17 mai 2017
215111	Supplément de note éducative : <u>Établissement de la courbe de rendement sans risque de défaut d'un marché à l'équilibre pour le scénario de base</u>	Le 17 décembre 2015
215111T	Supplément de note éducative : <u>Établissement de la courbe de rendement sans risque de défaut d'un marché à l'équilibre pour le scénario de base : Fichier Excel</u>	Le 17 décembre 2015

Numéro de document	Titre	Date de publication
215072	Note éducative révisée : Hypothèses de placement utilisées dans l'évaluation du passif des contrats d'assurance de personnes	Le 16 septembre 2015
214109	Document de recherche : Élaboration des nouveaux scénarios de taux d'intérêt prescrits aux fins des évaluations selon la MCAB	Le 10 octobre 2014
214096	Communication finale de la promulgation de critères d'étalonnage pour le rendement des placements mentionné dans les Normes de pratique pour l'évaluation du passif des contrats d'assurance : Assurance de personnes (vie, accidents et maladie) (sous-section 2360) (rendement d'instruments à revenu fixe)	Le 21 août 2014
214046	Communication finale – Promulgations de l'écart de crédit ne maximum, des taux de réinvestissement ultimes et des critères d'étalonnage des taux d'intérêt sur risques stochastiques dans les Normes de pratique applicables à l'évaluation du passif des contrats d'assurance : Assurance de personnes (vie, accidents et maladie) (sous-section 2330 des normes définitives pour la révision des Normes de pratique)	Le 15 mai 2014
214047	Normes définitives : Révisions concernant des hypothèses de réinvestissement économique à l'intérieur des Normes de pratique applicables à l'évaluation du passif des contrats d'assurance de personnes (vie, accidents et maladie) (section 2300 et sous-section 1110)	Le 15 mai 2014
214048	Note de service : Normes définitives – Révisions concernant des hypothèses de réinvestissement économique à l'intérieur des Normes de pratique applicables à l'évaluation du passif des contrats d'assurance de personnes (vie, accidents et maladie) (section 2300 et sous-section 1110)	Le 15 mai 2014
211027	Note éducative : Hypothèses de rendement des placements pour les éléments d'actif à revenu non fixe pour les assureurs-vie	Le 1 ^{er} mars 2011
209121	Note éducative : Le risque de change dans l'évaluation du passif des polices pour les sociétés d'assurance de personnes	Le 2 décembre 2009
206133	Note éducative : Approximations établies en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB)	Le 8 novembre 2006

Numéro de document	Titre	Date de publication
206077	Note éducative : Répercussions sur la MCAB du chapitre 3855 du CNC – Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation	Le 7 juin 2006
203106	Note éducative : Sélection de modèles de taux d'intérêt	Décembre 2003
203083	Note éducative : Regroupement et répartition du passif des polices	Le 15 septembre 2003
Fonds distincts		
214034	Document de recherche : Étalonnage des rendements des instruments à revenu fixe aux fins du calcul du passif des fonds distincts	Le 11 avril 2014
213004	Normes définitives : Introduction des normes concernant l'opinion de l'actuaire désigné sur l'utilisation de modèles internes pour déterminer le capital réglementaire et l'égard des garanties de fonds distincts	Le 7 février 2013
212027	Note éducative : Prise en compte de la couverture dans l'évaluation des fonds distincts	Le 10 mai 2012
210053	Rapport : Rapport du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation du passif et du capital des fonds distincts	Le 11 août 2010
207109	Note éducative : Considérations relatives à l'évaluation des produits de fonds distincts	Le 22 novembre 2007
205111	Note éducative : Évaluation des garanties d'investissements sur fonds distincts (révisée)	Le 26 octobre 2005
202012	Rapport final : Rapport du Groupe de travail de l'ICA sur les garanties de placements des fonds distincts	Le 6 mars 2002
Vie universelle		
212012	Note éducative : Évaluation du passif des contrats d'assurance-vie universelle	Le 28 février 2012
Mortalité et amélioration de la mortalité		
217097	Rapport du Groupe de travail sur l'amélioration de la mortalité (version définitive)	Le 20 septembre 2017
217097T	Rapport du Groupe de travail sur l'amélioration de la mortalité (version définitive) – Fichier Excel	Le 20 septembre 2017

Numéro de document	Titre	Date de publication
217079	<u>Communication finale d'une promulgation de taux prescrits d'amélioration de la mortalité et des marges pour écarts défavorables associées dans les normes de pratique sur l'évaluation des contrats d'assurance : Assurance de personnes (accidents et maladie) (sous-section 2350), et leur promulgation</u>	Le 30 juillet 2017
217079T	<u>Communication finale d'une promulgation de taux prescrits d'amélioration de la mortalité et des marges pour écarts défavorables associées dans les normes de pratique sur l'évaluation des contrats d'assurance : Assurance de personnes (accidents et maladie) (sous-section 2350), et leur promulgation – Tableur Excel</u>	Le 30 juillet 2017
217054	<u>Document de recherche sur la promulgation de l'amélioration de la mortalité</u>	Le 17 mai 2017
217054T	<u>Document de recherche sur la promulgation de l'amélioration de la mortalité – Chiffrier Excel</u>	Le 17 mai 2017
211070	Normes de pratique définitives : <u>Normes de pratique pour l'évaluation du passif des contrats d'assurance : Assurance de personnes (accidents et maladie) (sous-section 2350) se rapportant à l'amélioration de la mortalité</u> (version propre)	Le 12 juillet 2011
210065	Document de recherche : <u>Document de recherche sur l'amélioration de la mortalité</u>	Le 23 septembre 2010
202037	Note éducative : <u>Montants prévus : Polices canadiennes d'assurance-vie individuelle avec tarification complète</u>	Le 8 juillet 2002
Prestations versées du vivant		
218034	Document de recherche : <u>Modèle relatif aux tendances des coûts de soins de santé à long terme au Canada</u>	Le 14 mars 2018
Assurance collective de personnes		
210069	Note éducative : <u>Calcul des sources de bénéfices – Assurance collective de personnes</u>	Le 7 octobre 2010
210034	Note éducative : <u>Évaluation du passif des polices d'assurance collective de personnes</u>	Le 4 juin 2010

Déchéance		
217019	Supplément de note éducative : Déchéance sélective pour les produits d'assurance temporaire renouvelable	Le 16 février 2017
217019t	Supplément de note éducative : Déchéance sélective pour les produits d'assurance temporaire renouvelable – Illustration des diverses méthodes	Le 16 février 2017
Assurance avec participation et produits ajustables		
214008	Note éducative : Calcul des participations des polices avec participation	Le 9 janvier 2014
214006	Normes définitives : Révocation des normes de pratique actuelles intitulées Recommandations – Calculs et projections de participations et Notes explicatives sur certaines recommandations avec sujet des participations et ajout d'une nouvelle sous-section sur le Calcul des participations des contrats à participation à la partie 2009 des Normes de pratique applicables à l'assurance	Le 9 janvier 2014
211123	Note éducative : Conseils au sujet des avis sur l'équité exigés par la Loi sur les sociétés d'assurance aux termes du projet de loi C-57 (2005)	Le 14 décembre 2011
211084	Normes de pratique définitives : Normes de pratique applicables à l'assurance (Intégration du libellé type pour les opinions sur l'équité (sous-section 2460))	Le 7 septembre 2011
Impôts et frais		
212096	Note éducative : L'impôt futur sur le revenu et l'impôt de remplacement	Le 17 décembre 2012
208004	Note éducative : Effets des modifications proposées à la législation sur l'impôt sur le revenu (proposition du ministère des Finances du 7 novembre 2007)	Le 23 janvier 2008
207029	Note éducative : Répercussions du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA – Instruments financiers sur l'impôt sur le revenu futur et l'impôt de remplacement : Mise à jour de la lettre d'automne	Le 11 avril 2007
206134	Note éducative : Hypothèse de frais prévus	Le 8 novembre 2006

Conseils en matière d'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie		
220126	Note éducative : Conseils en matière d'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie pour l'année 2020	Le 13 août 2020
219093	Note éducative : Conseils en matière d'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie pour l'année 2019	Le 28 août 2019
218115	Note éducative : Conseils en matière d'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie pour l'année 2018	Le 12 septembre 2018
217098	Note éducative : Conseils en matière d'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie pour l'année 2017	Le 20 septembre 2017
IFRS 17		
221075	Mise à jour d'ébauches de notes éducatives : Changements aux courbes de référence figurant dans les ébauches de notes éducatives de la CRFCV et de la CRFCA-IARD qui portent sur les taux d'actualisation en vertu d'IFRS 17	Le 30 juin 2021
221061	Ébauche de note éducative : IFRS 17 – Considérations actuarielles liées au passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurances IARD	Le 15 juin 2021
221039	Ébauche de note éducative : Évaluation et présentation des contrats d'assurance canadiens avec participations sous IFRS 17	Le 27 avril 2021
220103	Ébauche de note éducative : Évaluation de l'admissibilité à la méthode de la répartition des primes en vertu d'IFRS 17 pour les contrats d'assurances IARD et d'assurance de personnes	Le 16 juillet 2020
220159	Ébauche de note éducative : Comparaison de la norme IFRS 17 avec les Normes de pratique actuelles de l'ICA	Le 17 novembre 2020
220079	Ébauche de note éducative : Taux d'actualisation des contrats d'assurance de personnes en vertu d'IFRS 17	Le 8 juin 2020
220061	Ébauche de note éducative : Évaluation conforme au marché des garanties financières des contrats d'assurance de personnes en vertu d'IFRS 17	Le 4 mai 2020
220012	Ébauche de note éducative : Conformité aux conseils applicables d'IFRS 17	Le 20 janvier 2020
219131	Ébauche de note éducative : IFRS 17 – Unités de couverture pour les produits d'assurance de personnes	Le 17 décembre 2019
219102	Ébauche de note éducative : Estimation des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance de personnes en vertu de la norme IFRS 17	Le 18 septembre 2019

219081	Ébauche de note éducative : IFRS 17 : ajustement au titre du risque non financier pour les contrats d'assurance de personnes	Le 17 juillet 2019
219036	Ébauche de note éducative : Passage de la MCAB à l'IFRS 17 – Évaluation des contrats d'assurance avec participation au Canada	Le 27 mars 2019
219020	Ébauche de note éducative : Application de la norme IFRS 17, Contrats d'assurance	Le 20 février 2019
Conseils sur le capital et l'examen de la santé financière à l'intention des sociétés d'assurance-vie, d'assurances IARD et d'assurance hypothécaire		
221037	Note éducative : Conseils en matière de préparation des rapports de 2021 sur le capital et l'examen de la santé financière à l'intention des sociétés d'assurance-vie, d'assurances IARD et d'assurance hypothécaire	Le 8 avril 2021
220058	Note éducative : Conseils en matière de préparation des rapports de 2020 sur le capital et l'examen de la santé financière à l'intention des sociétés d'assurance-vie, d'assurances IARD et d'assurance hypothécaire	Le 28 avril 2020

ARCHIVÉ